



Villeneuve sur lot, le 06 juin 2018

**La C.E.C.V. organise les 1er & 2 septembre 2018 sur son terrain de « Rogé » « La Grâce » - Route de Tournon  
Villeneuve sur Lot son concours de RCI.**

(Présence sur le terrain du C.E.C.V. dès 7 h 30 au matin les 1 & 2 septembre 2018)

*Juges pressentis : Vincent SOLARE – Sandra BERTHELOT*

*Hommes Assistants : Quentin Porteyron - Laurent CLAIRAC - Quentin CASTAGNE (remplaçant)*

C.S.A.U. (15€)\*  Certificat R.C.I.  RCI. 1  RCI 2  RCI 3

\* Pour le C.S.A.U. joindre obligatoirement : photocopie carte tatouage pour les chiens non L.O.F. & certificat de naissance ou pedigree pour les chiens L.O.F.

Nom du Club et de la Société Régionale du postulant :	Nom, prénom, adresse du conducteur, téléphone, mail <u>(important)</u>
---	---

Les règlements seront ceux en vigueur le jour des épreuves.

Votre engagement, accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre du C.E.C.V. ainsi que la photocopie du certificat antirabique, doit être adressé à :

**Madame Josette DURFORT-VIEL – Le Mas – 47140 AURADOU**

- Tél : 05 53 41 78 29 (HR) – 06 85 02 89 58

- mail : cecvilleneuvois@wanadoo.fr

Le carnet de santé à jour de la vaccination antirabique et le carnet de travail seront demandés lors du tirage au sort.

**La date limite des engagements est fixée au 23 août 2018 impérativement.**

**Montant des engagements 17 Euros – à joindre à l'inscription**

Le samedi 1/09/18 midi - (restauration rapide sur place)

**\*\*Samedi 1er/09/18 soir repas - au château de "Rogé"**

Nbre : x 15 € = €

**(\*\* Réservation & paiement obligatoire du repas du samedi soir)**

Le dimanche 2/09/18 midi - (restauration rapide sur place)

Total €

**\* Nous prenons un traiteur pour le samedi soir, les repas qui ne seront pas RESERVES et REGLES ne pourront être retenus.**

Merci de votre compréhension.

**La remise des prix aura lieu le dimanche 2 septembre 2018 à 17 heures 30.**

Je certifie avoir pris connaissance des directives de la C.U.N. concernant la non présentation d'un concurrent de mon Club à votre concours, à savoir que le juge pourra déclarer « forfait » sur son rapport, et de ce fait encourir aux sanctions prévues.  
D'autre part je dégage le C.E.C.V. de toutes responsabilités pour les accidents corporels ou matériels qui pourraient être causés par nos membres ou leurs chiens.

Coller ICI la vignette de votre licence.

Joindre les 2 autres exemplaires à la feuille d'engagement.

Signature du postulant :

Date et signature obligatoires  
Du Président du Club.

Ø Hôtel Campanile Tél : 05 53 40 27 47 – Fax 05 53 40 27 50 – E. mail : [villeneuve.pujols@campanile.fr](mailto:villeneuve.pujols@campanile.fr)

(sur présentation de la licence Club – tarif préférentiel) – « La Lande » - Route d'Agen – 47300 Pujols

Ø Hôtel Ibis –Tél 05 53 40 04 40 - route de Fumel – 47300 Villeneuve sur Lot.

Ø Hôtel des remparts – Tél : 05 53 70 71 63 – Fax 05 53 40 52 25 (1, rue Etienne Marcel – 47300 Villeneuve s/Lot)

Ø Aquitaine Hôtel – Tél 05 53 49 00 50- Fax : 05 53 10 15 86 - 29, avenue Lazare Carnot – 47300 Villeneuve sur Lot

Ø Hôtel des Platanes – tél 05 53 40 11 40 – Fax : 05 53 70 71 95 – 40, bld Marine – 47300 Villeneuve s/Lot

Ø Hôtel La Résidence - Tél 05 53 40 17 03 – Fax : 05 53 01 57 37 – e-mail : [hotel.laresidence@wanadoo.fr](mailto:hotel.laresidence@wanadoo.fr) - 17, avenue Lazare Carnot – 47300 Villeneuve sur Lot

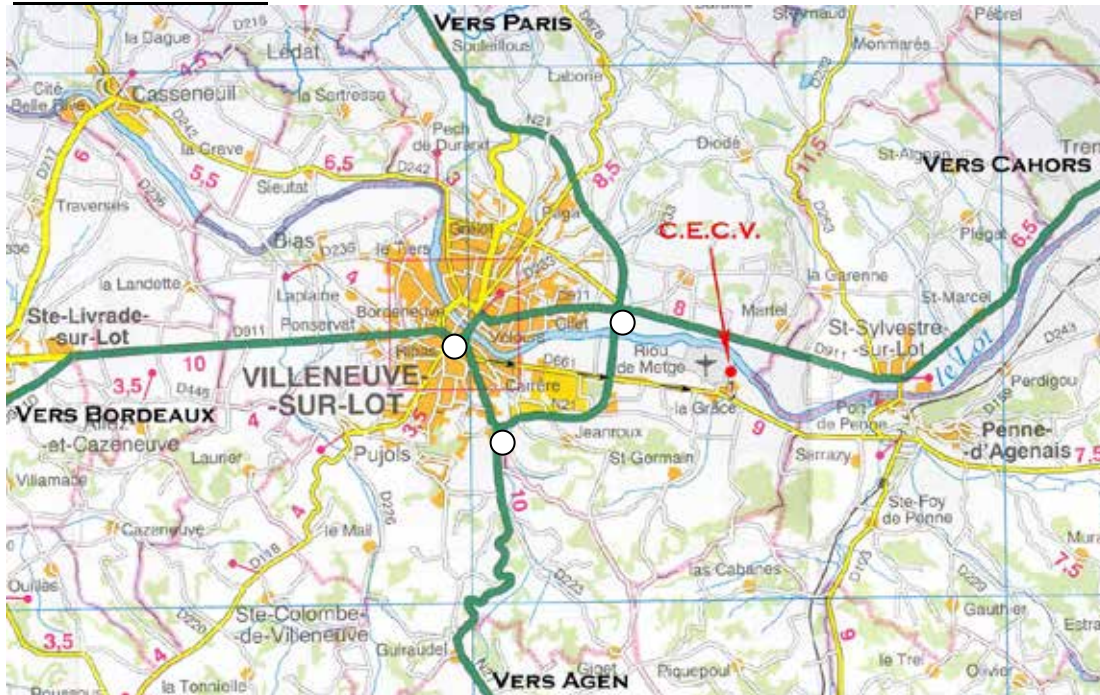
Ø Deltour Hôtel - tél 05 53 36 21 40 6 - ch Labouchère 47300 BIAS

Ø Ibis styles – tél 05 53 40 04 40 - Brignol nord – 47300 VILLENEUVE SUR LOT

Ø La Grange du Cheval Blanc – Gites – Chambres d'Hôtes – Tél 05 53 41 95 14 –

Fax : 05 53 41 44 90 - RN 21 – Soubirous – 47300 Villeneuve sur Lot.

### **Plan d'accès au Club :**



### **Rond Point** ○

Itinéraire 1 : En arrivant d' Agen : Au rond-point, prendre la rocade direction : Bergerac, Périgueux.

Au rond-point suivant, direction : Penne d'Agenais, Tournon d'Agenais, « Rogé »- La Grâce.

Dépasser l'aérodrome, 400 m plus loin, tourner à gauche, direction Château de Rogé.

Itinéraire 2 : En arrivant de Bordeaux sortie Damazan : Traverser la ville en suivant la direction : Agen

A la sortie de la ville (après le stade) au rond-point prendre la rocade direction : Bergerac Périgueux.

Au rond point suivant, direction : Penne d'Agenais, Tournon d'Agenais, « Rogé » puis suivre itinéraire 1.

Itinéraire 3 : En arrivant de Bergerac : Prendre la rocade, direction Agen,

Continuer sur la rocade jusqu'au 3<sup>ème</sup> rond-point. Prendre direction Tournon d'Agenais, « Rogé » puis suivre itinéraire 1.

Itinéraire 4 : En arrivant de Cahors : A la rocade, prendre le rond-point direction Agen.

Au rond-point suivant, direction Penne d'Agenais, Tournon d'Agenais, « Rogé » puis suivre itinéraire 1